

Paris, le 28 février 2022

Solidarité avec l'Ukraine

Le bureau de la CP-CNU s'associe à la déclaration de la section 13 et exprime son indignation la plus vive face à la guerre engagée par la Russie contre l'Ukraine au mépris du droit international et des principes de paix.

Nous apportons notre soutien inconditionnel aux peuples ukrainiens et russes, victimes d'une agression et d'une violence meurtrières que rien ne saurait justifier. Nous exprimons notre solidarité avec les populations civiles soumises aux bombardements qui s'abattent sur elles depuis le 24 février et à celles et ceux qui, en Russie, s'opposent à cette invasion.

Tout comme la section 13, nous appelons l'ensemble de la communauté scientifique de notre pays à exprimer sa réprobation de cette invasion qui constitue à la fois une attaque contre la liberté de l'Ukraine, une atteinte à l'intégrité morale de la Russie et de la Biélorussie, une menace pour la sécurité des peuples voisins et pour la paix et la coopération en Europe